

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PALHERS

SEANCE DU VENDREDI 04 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatre avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. RAYMOND André, Maire.

Présents : André RAYMOND, Daniel MONTY, Dominique DELCROS, Michel PONSONNAILLE, Jean-Bernard PERRET, Maryse RICHARD, Jean-Claude ROUSSET, Thierry MONTEIL, Madeleine GLEIZE.

Absents excusés : Michel GELY, Sylviane ROUJON

Secrétaire de séance : Madeleine GLEIZE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents :

Votants : 9

Date de convocation : 28/03/2017

Date de l'affichage : 28/03/2017

OBJET DELIBERATION :

PRET SALLE COMMUNALE POUR OBSEQUES CIVILES

Monsieur le Maire, donne lecture d'un courrier de l'observatoire de la Laïcité de Lozère, qui demande aux communes de mettre gratuitement une salle communale à disposition des familles pour l'organisation d'obsèques civiles.

En effet, les familles qui ne souhaitent pas de cérémonie religieuse, ont beaucoup de difficulté à trouver une salle pour permettre le recueillement lors des obsèques de leurs proches.

Le Maire propose au conseil municipal de mettre à disposition la salle communale, gratuitement, pour les familles de Palhers qui souhaitent organiser des obsèques civiles.

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide la mise à disposition gratuite de la salle communale de Palhers pour permettre aux familles d'organiser une cérémonie de recueillement ou un rassemblement lors d'obsèques civiles.
- Précise que cette mise à disposition se fera sous réserve de la disponibilité de la salle.
- Précise que cette mise à disposition ne concerne que les résidents de la commune de Palhers ainsi que leur famille proche.
- Précise que cette mise à disposition sera soumise aux conditions habituelles de location (règlement intérieur, ménage...)

Acte rendu exécutoire après transmission en
Préfecture le 06/04/2017
Publication ou Notification le 06/04/2017

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
Le Maire, André RAYMOND.

